



## Le code du travail annoté 2015

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

[Click here](#) if your download doesn't start automatically

# Le code du travail annoté 2015

*Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy*

**Le code du travail annoté 2015** Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy

code du travail

 [Télécharger Le code du travail annoté 2015 ...pdf](#)

 [Lire en ligne Le code du travail annoté 2015 ...pdf](#)

2632 pages

Extrait

Première partie

## LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL

LIVRE Ier

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

TITRE Ier

CHAMP D'APPLICATION ET CALCUL DES SEUILS D'EFFECTIFS

### CHAPITRE UNIQUE

Art. L. 1111-1. Les dispositions du présent livre sont applicables aux employeurs de droit privé ainsi qu'à leurs salariés.

Elles sont également applicables au personnel des personnes publiques employé dans les conditions du droit privé, sous réserve des dispositions particulières ayant le même objet résultant du statut qui régit ce personnel.

Note

L'alinéa 2 de cet article énonce clairement que dès lors que des membres du personnel des personnes publiques sont employés dans des conditions de droit privé, les dispositions du code du travail leur sont applicables (pour ex., voir CE 9 octobre 2002, n° 233596, RJS 1/03 n° 95).

Art. L. 1111-2. Pour la mise en oeuvre des dispositions du présent code, les effectifs de l'entreprise sont calculés conformément aux dispositions suivantes :

- 1° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein et les travailleurs à domicile sont pris intégralement en compte dans l'effectif de l'entreprise ;
- 2° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, les salariés titulaires d'un contrat de travail intermittent, les salariés mis à la disposition de l'entreprise par une entreprise extérieure (L. 2008-789 du 20 août 2008, art. 3, JO 21) «qui sont présents dans les locaux de l'entreprise utilisatrice et y travaillent depuis au moins un an, ainsi que» les salariés temporaires, sont pris en compte dans l'effectif de l'entreprise à due proportion de leur temps de présence au cours des douze mois précédents. Toutefois, les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée et les salariés mis à disposition par une entreprise extérieure, y compris les salariés temporaires, sont exclus du décompte des effectifs lorsqu'ils remplacent un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu, notamment du fait d'un congé de maternité, d'un congé d'adoption ou d'un congé parental d'éducation ;
- 3° Les salariés à temps partiel, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, sont pris en compte en divisant la somme totale des horaires inscrits dans leurs contrats de travail par la durée légale ou la durée conventionnelle du travail.

Note

° En application de cet article, les salariés d'entreprises de travail temporaire sont pris en compte dans le calcul des effectifs de l'entreprise temporaire et de l'entreprise utilisatrice (voir également note sous L. 1251-

54 et note sous les articles L. 4612-1 et L. 4613-1 quant a leur éligibilité au CHSCT de l'entreprise de travail temporaire).

° Sauf dispositions législatives contraires, les travailleurs mis à la disposition d'une entreprise sont inclus dans le calcul des effectifs s'ils sont intégrés de façon étroite et permanente a la communauté de travail que cette entreprise constitue (cass. soc. 28 février 2007, n 06-60.171, BC V n° 34 ; RIS 5/07 n° 636 et 10/07, chron. H. Cuyader ; SSL 2007 n° 1298, p. 12, note F. C). La Cour de cassation avait jugé le 1er avril 2008 (n° 07-60.287, BC V n° 77) que les salariés mis à la disposition d'un établissement en exécution de contrats de sous-traitance ou de prestations de services devaient être pris en compte dans le calcul des effectifs et avaient nécessairement la qualité d'électeurs à condition de remplir les conditions posées par la loi.

(...) Présentation de l'éditeur

Rigoureusement mis à jour, les codes RF rassemblent les textes nécessaires à la pratique professionnelle. Les codes annotés accompagnent le praticien dans l'application de la réglementation grâce au support des très nombreuses annotations issues de la jurisprudence et de la doctrine.

Le code du travail annoté regroupe sous les articles législatifs en L les articles réglementaires en R, R\* et D qui en précisent l'application. Cette présentation originale ainsi que les notes approfondies - à jour d'une jurisprudence récente et variée et de divers textes administratifs complémentaires (arrêtés, circulaires...) - font de cet ouvrage le Code de référence et - plus encore - un outil performant et complet en matière de législation du travail.

Auteurs : Jean-Marc BÉRAUD, Benjamin MARCELIS, Agnès ROSET, Lysiane THOLY

GRF + : l'application gratuite "papier connecté" vous permet de trouver immédiatement les articles de votre code dans leur dernière version :

- Scannez la couverture de l'ouvrage pour accéder aux dernières mises à jour.
- Scannez une page intérieure pour profiter de l'actualisation des articles.

Saisissez un mot-clé dans le moteur de recherche pour un accès immédiat aux articles et notes concernés.  
Download and Read Online Le code du travail annoté 2015 Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy #I7XH82FMZON

Lire Le code du travail annoté 2015 par Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy pour ebook en ligneLe code du travail annoté 2015 par Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Le code du travail annoté 2015 par Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy à lire en ligne.Online Le code du travail annoté 2015 par Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy ebook Téléchargement PDFLe code du travail annoté 2015 par Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy DocLe code du travail annoté 2015 par Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy MobipocketLe code du travail annoté 2015 par Jean-Marc Béraud, Benjamin Marcelis, Agnès Roset, Lysiane Tholy EPub

**I7XH82FMZONI7XH82FMZONI7XH82FMZON**